



# Objectifs du développement durable pour la sous-région de l'Afrique australe

## Rapport de synthèse



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



Union africaine



Banque africaine de  
développement



# Objectifs du développement durable pour la sous-région de l'Afrique australe

## Rapport de synthèse



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



Union africaine



Banque africaine de  
développement

## **Commandes**

Pour commander des exemplaires du rapport *Objectifs du développement durable pour la sous-région de l'Afrique australe: Rapport de synthèse* de la Commission économique pour l'Afrique, veuillez contacter:

Publications  
Commission économique pour l'Afrique  
P.O. Box 3001  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900  
Télécopie: +251-11-551-4416  
Adresse électronique: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)  
Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

© Commission économique pour l'Afrique, 2015  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés  
Premier tirage: octobre 2015

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Production, création et publication par la Section des publications de la CEA.

Photographies de la page de couverture: UN Photo/Tim McKulka, Stock.xchng/Lars Sundstrom, Robert Parzychowski, Nate Brelsford, UN Photo/Fred Noy, Stock.xchng/Patrick Hajzler, UN Photo/Martine Perret, Stock.xchng/Robert Linder.

# Table des matières

<b>1. Contexte et introduction</b>	<b>1</b>
<b>2. Enjeux et défis du développement durable</b>	<b>3</b>
2.1 Aperçu des progrès accomplis en matière de développement	3
2.2 Principaux enjeux et défis	4
2.2.1 Durabilité économique	5
2.2.2 Durabilité sociale	6
2.2.3 Durabilité environnementale	8
<b>3. Priorités du développement durable</b>	<b>9</b>
3.1 Éradication de la pauvreté	9
3.2 Éducation et compétences techniques	10
3.3 Égalité entre les sexes et autonomisation	10
3.4 Santé et alimentation	11
3.5 Durabilité environnementale	11
<b>4. Objectifs, cibles et indicateurs du développement durable</b>	<b>13</b>
4.1 Principes directeurs	13
4.2 Objectifs, cibles et indicateurs	14
4.3 Mise en œuvre des objectifs du développement durable	19
<b>5. Conclusion et recommandations</b>	<b>22</b>
5.1 Conclusion	22
5.2 Recommandations	22
<b>Liste des tableaux</b>	
Tableau 1 : Indicateurs relatifs aux questions de développement	4
Tableau 2 : Thèmes prioritaires du développement durable	12
Tableau 3 : Thèmes et objectifs du développement durable	15
Tableau 4 : Objectifs, cibles et indicateurs du développement durable	16
Tableau 5 : Dimensions et objectifs du développement durable	18
Tableau 6 : Liens entre objectifs du développement durable et objectifs du millénaire pour le développement	19
<b>Liste des figures</b>	
Figure 1 : Développement humain en Afrique australe	3



# 1. Contexte et introduction

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable, ou Rio+20, tenue en juin 2012 au Brésil, a adopté un document final intitulé « L'avenir que nous voulons », qui a ensuite été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies. Cela a donné une impulsion à la mise en œuvre des engagements pris à la Conférence, parmi lesquels l'élaboration des objectifs du développement durable. Ces objectifs seraient utiles pour la poursuite de l'action ciblée et cohérente sur le développement durable à l'échelle mondiale par la promotion de l'intégration des trois dimensions du développement durable: économique, sociale et environnementale.

Selon le Document final, les objectifs devraient aborder et intégrer, de manière équilibrée, les trois dimensions du développement durable, ainsi que leurs liens. Ils devraient également être cohérents et intégrés dans le programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015. La conférence avait décidé d'établir un processus intergouvernemental inclusif et transparent sur l'élaboration des objectifs de développement durable qui seraient ouverts à toutes les parties prenantes dans le but de développer des objectifs mondiaux qui seront approuvés par l'Assemblée générale. Les progrès vers la réalisation des objectifs doivent être évalués et les cibles et indicateurs d'accompagnement devront tenir compte des différentes circonstances, capacités et niveaux de développement nationaux.

Dans la lancée de Rio+20, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD) et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, a organisé, en novembre 2012, la Réunion régionale de mise en œuvre pour l'Afrique. Cette réunion a réaffirmé les principes sur lesquels les objectifs doivent être fondés, et identifié les grands domaines prioritaires pour l'Afrique selon les dispositions ci-dessous. La Réunion a également appelé la communauté internationale à apporter à l'Afrique un soutien adéquat pour lui permettre d'établir et de mettre en œuvre un processus de consultation efficace, élargi et ascendant afin d'élaborer les objectifs, les indicateurs et les cibles sous-tendant les objectifs de développement durable. Elle a identifié des domaines prioritaires qui recoupent les trois dimensions du développement durable, ainsi que la paix et la sécurité.

- (1) Éradication de la pauvreté;
- (2) Équité, accès universel aux services sociaux et protection sociale;
- (3) Sécurité alimentaire et nutrition, et lutte contre la faim;
- (4) Lutte contre le chômage et création des opportunités d'emploi;
- (5) Développement des infrastructures;
- (6) Santé;
- (7) Éducation;
- (8) Accès à l'énergie abordable/durable;
- (9) Croissance économique soutenue et inclusive;
- (10) Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes;
- (11) Réduction de la vulnérabilité et promotion de la résilience, y compris au changement climatique;
- (12) Accès et transfert favorables de technologies écologiquement rationnelles, y compris adaptation et atténuation aux changements climatiques;

- (13) Lutte contre la dégradation des terres et la désertification, la sécheresse et la déforestation;
- (14) Gestion de l'eau et accès à l'eau potable;
- (15) Paix et sécurité;
- (16) Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets.

En outre, la CEA, la CUA, la BAD et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont organisé conjointement des consultations sous-régionales et régionales sur le programme de développement pour l'après-2015 en Afrique, selon le calendrier ci-après: Accra en novembre 2011, Mombasa en octobre 2012, Dakar en décembre 2012 et Hammamet (Tunisie) en mars 2013. La consultation régionale de Hammamet visait, entre autres, à identifier les priorités de l'Afrique pour le programme de développement pour l'après-2015; identifier les facilitateurs et les facteurs critiques de succès de ce programme, et aligner les priorités de l'après-2015 avec d'autres programmes et agendas de développement, y compris Rio+20 et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). La réunion a adopté un document final dans lequel il est convenu que le programme de développement pour l'après-2015 devrait incorporer les conclusions de Rio+20 et celles des initiatives à l'échelle de l'Afrique, des consultations nationales et régionales, ainsi que des forums des Nations Unies.

La réunion a également convenu que le programme de développement pour l'après-2015 doit: a) mettre l'accent sur une croissance économique inclusive et la transformation structurelle; b) réorienter le modèle de développement loin des initiatives pilotées de l'extérieur, vers des initiatives d'inspirations nationales et financées par des capitaux nationaux, qui sont fondées sur l'appropriation nationale; c) donner la priorité à l'équité et à l'inclusion sociale et mesurer les progrès accomplis en termes de disponibilité et de qualité de la prestation de service; d) accorder une plus grande attention aux groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes déplacées; et e) mettre l'accent sur les facteurs permettant le développement ainsi que les résultats de développement, notamment la transformation structurelle de l'économie et la croissance inclusive, l'innovation et le transfert de technologie, le développement humain, et le financement et les partenariats.

Dans ce contexte, le présent rapport, les quatre autres rapports sous-régionaux, et le rapport régional pour l'Afrique, ont été préparés dans le cadre des consultations africaines sur le programme de développement pour l'après-2015 et du processus de suivi de Rio+20. Ils visent à permettre aux pays africains de s'engager efficacement dans le processus d'élaboration des objectifs mondiaux de développement durable et de s'assurer que les objectifs qui seront arrêtés sont en harmonie avec les priorités de développement durable du continent. Les six rapports ont été présentés à la réunion consultative régionale pour l'Afrique sur les objectifs de développement durable, organisée conjointement par la CEA, la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement, du 31 octobre au 5 novembre 2013. Avec les rapports des quatre autres sous-régions, le présent rapport a contribué à la préparation d'un rapport de synthèse africain sur les objectifs du développement durable. La réunion a adopté le document final comme une contribution technique devant être examinée par le Comité africain de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015.

Le rapport fournit une analyse des questions clés liées aux objectifs du développement durable pour la sous-région de l'Afrique australe. Il identifie et analyse les questions prioritaires et les défis du développement durable, et articule les principaux domaines prioritaires et les thèmes du développement durable pour l'Afrique australe. Il soutient les objectifs de développement durable pour la sous-région de l'Afrique australe et propose des recommandations et la voie à suivre pour mettre en œuvre les objectifs proposés.



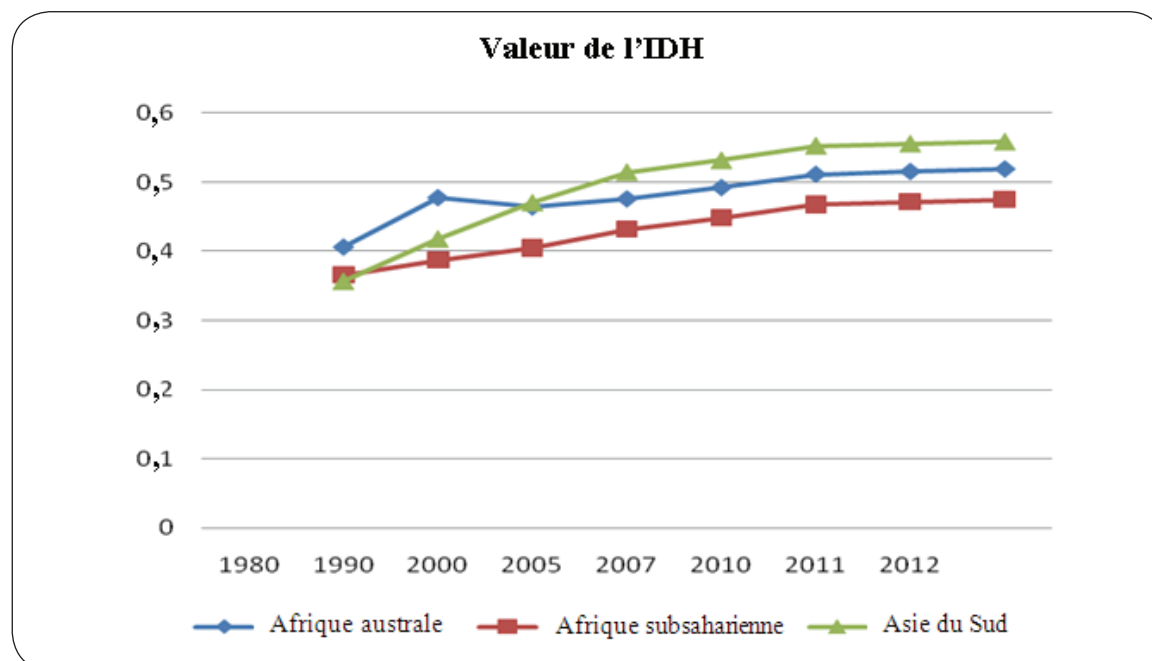
## 2. Enjeux et défis du développement durable

### 2.1 Aperçu des progrès accomplis en matière de développement

Les principales activités économiques de l'Afrique australe sont: les services (51 % du produit intérieur brut – PIB), l'industrie (32 % du PIB) et l'agriculture (17 %). Depuis 2000, la sous-région a connu une croissance économique positive, culminant à plus de 6 % par an en 2006 et 2007. Sur le plan négatif, la sous-région est un importateur net et subit souvent des déficits budgétaires (près de 4 % en 2012). Son développement semble être associé à un ratio d'endettement élevé de 40 % du PIB. Alors que les pays d'Afrique australe partagent des conditions climatiques très semblables, ils diffèrent en termes d'histoire et de réalisations économiques. Certains pays figurant en bonne place sur l'indice mondial de développement humain (IDH),<sup>1</sup> comme Maurice, qui occupe le 80<sup>e</sup> rang sur l'indice global et est classé au premier rang en Afrique, tandis que d'autres font piètre figure, comme le Mozambique classé 185<sup>e</sup> sur 187 pays dans le monde. Le revenu personnel moyen, mesuré par le produit national brut par habitant en parité du pouvoir d'achat du dollar américain, varie d'un montant aussi élevé que 13 300 dollars pour Maurice à un montant aussi bas que 424 dollars pour le Zimbabwe. La sous-région comprend quatre pays officiellement classés comme pays à revenu intermédiaire: l'Afrique du Sud, le Botswana, Maurice et la Namibie..

Dans une certaine mesure, l'indice de développement humain constitue un point de départ, mais pas une mesure globale du développement durable<sup>2</sup>. La performance de l'Afrique australe par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud est illustrée dans la figure ci-dessous:

**Figure 1. Développement humain en Afrique australe**



Source: Selon le Rapport du PNUD de 2013 sur le Développement humain.

1 Programme des Nations Unies pour le développement (2013). *Rapport sur le développement humain de 2013. The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World*. New York.

2 L'IDH rend compte des dimensions économiques et sociales ; seule la dimension environnementale n'est pas prise en compte.

La figure montre que l'Afrique australe a fait beaucoup mieux que l'ensemble de l'Afrique subsaharienne en terme de développement humain au cours des 20 dernières années, passant d'une valeur de l'IDH de 0,4 en 1990 à 0,52 en 2012. Toutefois, l'Asie du Sud, qui a débuté avec une valeur de l'IDH beaucoup plus faible de 0,36 en 1990, la même valeur que l'Afrique subsaharienne, a surpassé aussi bien l'Afrique australe que l'Afrique subsaharienne.

Le tableau moyen pour l'Afrique australe masque de grandes différences dans la performance individuelle des pays, comme indiqué ci-dessus<sup>3</sup>. Malgré ces différences dans les performances de chaque pays et dans le cadre d'une discussion portant sur les défis du développement durable, l'Afrique australe a fait des avancées encourageantes en termes de développement humain au cours des deux dernières décennies, même si celles-ci étaient beaucoup plus lentes que celles des autres parties du monde, notamment l'Asie du Sud.

## 2.2 Principaux enjeux et défis

L'Afrique australe – et bien évidemment l'Afrique subsaharienne – a fait quelques progrès en ce qui a trait au développement humain; mais les progrès sont limités par un certain nombre de problèmes et de défis qui ont des implications importantes pour son développement durable. Le tableau 1 ci-dessous fournit quelques indicateurs et données pertinents qui forment la base de cette observation. Les indicateurs sont discutés dans le cadre des trois dimensions du développement durable: économique, social et environnemental.

Tableau 1  
Indicateurs relatifs aux questions de développement

Pays	Population	Taux de pauvreté(%)	Changement forestier (%)	Croissance démographique (%)	Taux de dépendance (%)
	2012	2002-2012	1990/2010	2010/2015	2012
Maurice	1,3	1,5	-9,8	0,5	39,6
Botswana	2,1	20,7	-17,3	1,1	56,7
Namibie	2,4	38,0	-16,8	1,7	64,8
Afrique du Sud	50,7	23,0	0	0,5	52,9
Swaziland	1,2	69,2	19,3	1,4	69,4
Angola	20,2	40,5	-4,1	2,7	93,9
Lesotho	2,2	56,6	10	1	69,1
Zambie	13,9	59,3	-6,3	3	99
Malawi	15,9	52,4	-16,9	3,2	96,3
Zimbabwe	13	79,2	-29,5	2	71,6
Mozambique	24,5	54,7	-10	2,2	89,1
Moyenne Afrique australe	13,4	45,0	-7,4	1,75	72,9
Total Afrique australe	283,4				
Afrique subsaharienne	852,5	48,5	-10,4	2,5	83,4
Asie du Sud	1753		2,4	1,4	54,6

Source: Rapport sur le développement humain du PNUD pour 2013.

<sup>3</sup> Sur la base de 1,25 dollars en parité du pouvoir d'achat, sauf pour les quatre premiers pays à revenu intermédiaire où on utilise 2 dollars.

*Remarques:* « Taux de pauvreté » désigne le pourcentage de personnes ayant un revenu en dessous du seuil national de pauvreté, et les données se réfèrent à l'année la plus récente disponible dans le délai imparti. « Changement forestier » se réfère au changement de la superficie forestière sur la période, mesurée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. « Croissance démographique » est une projection basée sur la variante moyenne de fécondité, et les données sont des estimations moyennes annuelles pour 2010-2015. « Taux de dépendance » se réfère à la somme de la population âgée de 0 à 14 ans, et 65 ans et plus, pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans.

Malgré ces progrès, l'Afrique australe est confrontée à des défis économiques, sociaux et environnementaux. Cette situation soulève des inquiétudes quant à la durabilité de ses progrès en termes économiques, sociaux et environnementaux, comme indiqué ci-dessous.

## 2.2.1 Durabilité économique

Le taux moyen de pauvreté de l'Afrique australe de 45 % n'est pas très différent de celui de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (48,5 %). Plus de la moitié de la population de la plupart des pays ont vécu sous le seuil de la pauvreté au cours de la dernière décennie ou plus. Les principaux enjeux et défis économiques sont résumés ci-dessous.

- (a) *Base de production et croissance économique:* la base de production économique de l'Afrique australe est dominée par les matières premières provenant de l'agriculture et de l'exploitation minière. La valeur ajoutée pour les minéraux est limitée et les échanges sous-régionaux tournent essentiellement autour d'un seul pays, l'Afrique du Sud. Maurice, qui est le mieux classé de l'indice HDI, est un cas inhabituel parce que le pays a une base économique diversifiée comprenant de l'agriculture commerciale, de tourisme et des services.
- (b) *Inégalité des revenus et emploi:* les pays de la sous-région dont le revenu par habitant est élevé semblent également être ceux ayant l'inégalité de revenus entre les riches et les pauvres la plus élevée. La Namibie et l'Afrique du Sud, par exemple, sont parmi les pays ayant les revenus par habitant les plus élevés, mais ils ont aussi les coefficients Gini de revenus les plus élevés, l'Afrique du Sud étant à 63,1 et la Namibie à 63,9. Le Mozambique et le Swaziland, à l'extrême opposée de l'échelle du revenu par habitant, ont des coefficients Gini de revenus de 45,7 et 51,5 respectivement<sup>4</sup>. D'autres statistiques montrent que l'inégalité des revenus a également augmenté dans les pays à faible revenu de la sous-région. Un autre défi est le fait que le chômage, surtout chez les jeunes, a augmenté malgré la croissance économique signalée. Lorsque le chômage des jeunes existe parallèlement à un taux élevé de vacance de postes, il est attribué à une inadéquation entre les compétences de l'éducation et le marché du travail. Dans de nombreux cas, cependant, le chômage est tout simplement une résultante du manque de possibilités d'emploi.
- (c) *Infrastructure et marchés:* La provision d'infrastructures de qualité (en particulier pour le transport), l'approvisionnement énergétique et les marchés (grâce à l'intégration sous-régionale) reste un facteur important dans le développement économique des pays de l'Afrique australe. Beaucoup d'entre eux sont enclavés et petits. La disponibilité de marchés qui fonctionnent bien avec un accès sans contrainte a un impact sur les moyens de subsistance des populations, les relations sociales et le bien-être, ainsi que sur leurs relations avec les ressources naturelles.
- (d) *Énergie:* L'énergie est un facteur clé pour la croissance économique. L'Afrique australe est riche en ressources énergétiques renouvelables et non renouvelables, notamment le charbon, le pétrole et les ressources en hydrocarbures du gaz naturel, ainsi que d'importants gisements d'uranium, une source d'énergie nucléaire<sup>5</sup>. Malgré ces riches ressources naturelles, l'accès et l'utilisation de

4 PNUD (2013). *Rapport sur le développement humain de 2013. The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World*. New York.

5 B. Merven, A. Hughes et S. Davis (2010). "An analysis of energy consumption for a selection of countries in the Southern African Development Community", *Journal of Energy in Southern Africa*. Vol. 21, no1, février 2010.

*l'énergie sont faibles selon les normes mondiales. En dehors de l'Afrique du Sud, les consommations d'énergie sont en moyenne de 124 kilowatts-heure par personne et par an, soit à peu près juste assez pour alimenter une ampoule par personne pendant six heures par jour<sup>6</sup>. Le développement et la fourniture d'énergie dans de nombreuses parties de l'Afrique australe constituent toujours une contrainte essentielle de ressource sur le développement. Faire face à cette contrainte nécessite le développement des infrastructures (en termes de réseaux de transmission) et de l'énergie en quantité suffisante pour répondre à la demande*

- (e) *Intégration régionale*: L'intégration commerciale est potentiellement un puissant moteur de la croissance économique en Afrique australe, en particulier si elle crée des possibilités d'exportation et favorise la valeur ajoutée dans les secteurs manufacturiers. Etant donné que la sous-région comprend une combinaison de pays avec différents niveaux de revenu, ainsi que d'un mélange de pays côtiers et insulaires, l'intégration sous-régionale offre des possibilités d'exploiter et d'étendre l'avantage comparatif économique à un niveau sous-régional par des moyens non accessibles par le biais de programmes de commerce national ou bilatéral<sup>7</sup>. Toutefois, le faible niveau du commerce intrarégional reflète des progrès limités vers l'application du Protocole commercial de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'élimination des goulets d'étranglement et l'amélioration de la facilitation du commerce, y compris l'administration des douanes. Il indique également un potentiel commercial limité entre les pays de la sous-région, en particulier parce que les États les plus pauvres commercialisent des marchandises similaires. Les principaux défis sont la capacité locale insuffisante, des ressources financières limitées, un faible engagement politique à l'intégration sous-régionale et une mauvaise harmonisation entre les priorités de planification et d'allocation du budget nationales et les efforts d'intégration sous-régionales.
- (f) *Urbanisation*: L'urbanisation a également été à la hausse au cours de la dernière décennie, avec 36 % de la population de la sous-région vivant dans les zones urbaines<sup>8</sup>, comparativement à seulement 11,2 % il y a 30 ans. Le Botswana et l'Afrique du Sud sont les pays les plus fortement urbanisés (50 % chacun), tandis que le Malawi est le pays le moins urbanisé (24 %). Le taux actuel d'urbanisation est élevé, et devrait être en moyenne de 3,5 % au cours des 15 prochaines années, avec de grandes variations entre les pays de la sous-région. Les taux d'urbanisation élevés sont en grande partie la conséquence de l'exode rural conduit par la perception de débouchés économiques et d'emploi, de meilleurs infrastructures et logements dans les zones urbaines, le manque de terres et la baisse des rendements agricoles dans les zones rurales. En Angola et au Mozambique, l'urbanisation a été alimentée en grande partie par la guerre civile.

## 2.2.2 Durabilité sociale

Les inégalités sur la population, l'éducation, la santé et le genre sont les principaux enjeux de la dimension sociale du développement. La population ne devient un défi social que lorsque sa croissance ne peut être soutenue par des mesures économiques disponibles. La croissance moyenne de la population dans la sous-région est de 1,75 %, inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne; toutefois, plusieurs pays ont près de 3 % de croissance démographique. À moyen terme, de nombreux pays devraient pouvoir maintenir des taux de croissance économique plus élevés que la croissance de la population.

L'Afrique australe enregistre de meilleurs résultats que l'ensemble de l'Afrique subsaharienne en termes de taux d'alphabétisation et d'inégalité entre les sexes, mais enregistre de résultats presque identiques en ce qui concerne l'espérance de vie. Maurice, la Namibie et l'Afrique du Sud figurent parmi les 100 premiers pays

---

6 Banque africaine de développement (2010). *The African Development Bank and Energy: Meeting the Challenge of Energy Access for All Africans*. Tunis.

7 Kennedy K. Mbekeani (2013). *Regional Integration Policy Papers: Intra-Regional Trade in Southern Africa: Structure, Performance and Challenges*. <sup>no</sup>2, Juin 2013. African Development Bank, NEPAD, Regional Integration and Trade Department, Tunis.

8 Programme des Nations Unies pour l'environnement (2002). Site Web sur la première publication de *L'avenir de l'environnement en Afrique*. <http://www.unep.org/dewa/africa/publications/aec-1/213.htm>. UNEP/GRID-Arendal. Arendal, Norway.

au monde quant à l'indice d'inégalité entre les sexes<sup>9</sup>. L'espérance de vie a été utilisée comme un indicateur de la situation sanitaire en Afrique australe, avec des signes que les systèmes de santé ou la prestation des services de santé pourraient être semblables à ceux du reste de l'Afrique. À l'exception de Maurice et de la Namibie, les taux d'espérance de vie pour les pays à moyen et à faible revenus de la sous-région ne sont pas encourageants et sont similaires à ceux de la zone dans son ensemble. Des progrès ont été faits pour améliorer les résultats de la santé, mais de nombreux défis persistent. Les systèmes de santé sont encore fragiles et la sous-région fait face à un fardeau croissant de maladies transmissibles et non transmissibles, des épidémies récurrentes telles que le choléra et d'autres crises humanitaires. L'épidémie de VIH/sida a eu des répercussions significatives dans la sous-région et des questions liées à la prestation des services de santé existent.

L'inégalité des sexes reste un défi majeur dans les efforts de la réalisation du développement durable dans la sous-région. Nombre de politiques et instruments relatifs à l'égalité des sexes ont été formulées aux niveaux nationaux. La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a fait des progrès dans ce domaine et la plupart des pays, sinon tous, sont signataires de conventions internationales. Au niveau national, il y a lieu de noter, pour s'en féliciter, un intérêt politique aux questions d'égalité entre les sexes. Malgré ces progrès, les femmes restent marginalisées en ce qui a trait au statut et au contrôle des ressources. L'absence de progrès tangibles dans l'action publique renforce la nécessité d'intégrer systématiquement l'égalité des sexes dans tous les aspects du développement durable. Comme on l'a souvent réalisé, les questions de sexe n'ont été considérées, de nombreuses fois, que comme un élément complémentaire dans les programmes et les interventions. S'attaquer aux inégalités persistantes qui existent dans la sous-région nécessite une approche beaucoup plus vigoureuse et audacieuse.

La violence liée au sexe, la répartition inégale des richesses et les écarts considérables entre les sexes dans la participation et la prise de décisions à tous les niveaux constituent les principaux défis dans la sous-région. Pour ce qui est de la réalisation de l'équité entre les sexes dans la participation politique, la sous-région est plus performante que les autres sous-régions, notamment en ce qui concerne la prise de décisions dans le monde des affaires, mais aussi au niveau de la communauté. Malgré ces progrès, l'écart entre les sexes dans la participation et la prise de décisions entre les hommes et les femmes est encore énorme et doit être abordée.

### 2.2.3 Durabilité environnementale

Les problèmes environnementaux occupent une place importante dans le développement de l'Afrique australe. Les progrès de la sous-région se seraient réalisés au détriment de l'environnement en général et de ses forêts en particulier. La perte de forêt a été de 7,4 % par an, soit légèrement mieux que le taux de 10,4 % pour l'Afrique subsaharienne. La situation est encore plus préoccupante lorsque comparée à celle de l'Asie du Sud qui a une population plus élevée, mais a pris une avance considérable sur l'Afrique australe en matière de développement humain tout en enregistrant un gain de forêt de 2,8 %. Le développement de l'Afrique australe a mis à rude épreuve l'environnement et des solutions urgentes sont nécessaires pour inverser la perte des forêts et créer la résilience au changement climatique, tout en assurant le développement de l'infrastructure pour assurer l'accès à l'énergie.

La perte de forêt n'est ni exhaustive, ni la seule mesure des défis environnementaux. D'autres indicateurs importants comprennent les émissions de dioxyde de carbone et de gaz à effet de serre et des mesures de biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles, l'utilisation de combustibles fossiles et les énergies renouvelables et les sources d'eau potable. L'indisponibilité des données sur les indicateurs environnementaux pour tous les pays constitue un défi majeur. La perte du couvert forestier conduit à de nombreuses autres conditions environnementales négatives, y compris les pertes de la fertilité et des sols, la dégradation des sols, la pollution de l'eau et la perte de l'habitat naturel des espèces animales. La perte du couvert forestier reflète un problème très général au niveau politique: les politiques économiques,

9 Selon les données de 2012 citées dans le PNUD (2013).

agricoles, énergétiques, industrielles et d'autres politiques sectorielles n'ont pas réussi à tenir pleinement compte de leurs effets néfastes sur l'environnement et sur les ressources naturelles principales nécessaires pour le développement futur.

La dégradation des terres dans la sous-région est causée par le surpeuplement, la mauvaise gestion des terres, le surpâturage et l'érosion des sols. La mauvaise gestion des terres a un impact direct sur la sécurité alimentaire, notamment la production halieutique. On estime que la sous-région est dotée d'un potentiel très élevé pour la pêche, ainsi que d'un potentiel considérable pour le développement de l'aquaculture. Les pêches continentales et maritimes contribuent grandement à l'économie des principaux États membres côtiers et insulaires de la SADC. Cependant, la production de poisson est affectée par une série de facteurs tels que la surpêche, la dégradation environnementale et les systèmes de gestion faibles.

La production animale joue également un rôle important dans les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et sa productivité dépend aussi de bons systèmes de gestion des terres, même si elle n'a pas une place prioritaire dans les débats sur la réduction de la pauvreté et le développement durable. Le secteur a souffert, entre autres défis, de la faible productivité, du manque d'un contrôle efficace et des maladies animales, du manque d'infrastructures de commercialisation et d'un mauvais accès aux marchés pour les produits de l'élevage. Les priorités pour une gestion durable de l'élevage comprennent: les bonnes pratiques de gestion des terres, associées à un contrôle efficace des maladies animales transfrontières, des normes et règlements sanitaires pour les animaux et leurs produits, y compris l'évaluation des risques, et l'utilisation optimale des ressources génétiques animales dans la sous-région.

Le changement climatique est une préoccupation centrale et une cause de la pauvreté. Il constitue une menace croissante pour tout avenir durable de la sous-région. L'étendue et la diversité des menaces du changement climatique contre les moyens de subsistance de l'Afrique australe deviennent de plus en plus apparentes. Différents modèles climatiques globaux prédisent un accroissement du réchauffement et une plus grande variabilité des précipitations dans la sous-région. Les effets des variations de températures et de précipitations se feront sentir dans divers secteurs, notamment l'agriculture, les forêts, la biodiversité et les écosystèmes, les côtes, les établissements humains, les ressources en eau, et la santé humaine. À cet égard, le changement climatique est largement considéré comme une question transversale. Il est montré cependant que l'ampleur des impacts variera selon les pays.

### 3. Priorités du développement durable

Une analyse des stratégies de développement sous-régionales et nationales montre que les principales priorités de la sous-région sont les suivantes:

- (i) Éradication de la pauvreté;
- (ii) Réduction des inégalités;
- (iii) Sécurité alimentaire et agriculture;
- (iv) Changement climatique et ses impacts;
- (v) Accès à l'eau;
- (vi) Approvisionnement adéquat en énergie;
- (vii) Investissement pour la création d'emplois;
- (viii) Accès au marché et commerce;
- (ix) Développement de l'infrastructure;
- (x) Remédier au fardeau persistant de la dette;
- (xi) Amélioration des niveaux de financement du développement;
- (xii) Diversification industrielle et valeur ajoutée;
- (xiii) Lutte contre le VIH/sida;
- (xiv) Égalité des sexes et développement;
- (xv) Sciences et technologie;
- (xvi) Statistiques;
- (xvii) Mobilisation des ressources;
- (xviii) Développement institutionnel;
- (xix) Remédier aux contraintes de l'offre liées à l'infrastructure;
- (xx) Paix et sécurité.

Après une comparaison des plans stratégiques sous-régionales et des plans nationaux de développement dans la sous-région de l'Afrique australe et l'identification des lacunes, les thèmes du développement durable énoncés ci-dessous ont été identifiés (voir tableau 2).

#### 3.1 Éradication de la pauvreté

Les efforts visant à éradiquer la pauvreté devraient éventuellement résoudre certains des défis économiques signalés précédemment: pauvreté élevée, inégalités de revenus, valeur ajoutée limitée (minéraux et agriculture), le chômage élevé et la diversification économique limitée. L'éradication de la pauvreté devrait intégrer entièrement ou partiellement certains des thèmes de politique identifiés ci-dessus, y compris

les priorités 2 (la réduction des inégalités); 3 (la sécurité alimentaire et l'agriculture); 11 (l'amélioration des niveaux de financement du développement); et 17 (la mobilisation des ressources). L'éradication de la pauvreté devrait signifier que les gens les plus pauvres se déplacent jusqu'à l'échelle des revenus qui permettrait de réduire automatiquement les inégalités de revenus. Ce mouvement impliquerait la sécurité alimentaire et l'accès adéquat aux services sociaux de base, qui à leur tour exigeraient le financement du développement et la mobilisation des ressources. Ces éléments sont liés à la réalisation des objectifs économiques du développement durable et doivent être traités en vertu de la dimension économique, car l'économie est le moteur durable de la réduction de la pauvreté. À cet égard, il inclurait également les priorités 6 (approvisionnement adéquat en énergie), 7 (investissement pour la création d'emplois) et 8 (accès aux marchés et commerce). L'éradication de la pauvreté compte également des liens forts, sinon directs, avec d'autres domaines tels que la science et la technologie, et la diversification industrielle et la valeur ajoutée.

Beaucoup de stratégies nationales de développement considèrent la croissance économique soutenue comme la stratégie clé pour l'éradication de la pauvreté. Elle impliquerait également la résolution de nombreux goulets d'étranglement tels que l'inégalité des revenus, l'infrastructure et l'intégration sous-régionale. Toutes ces initiatives nécessiteraient des ressources qui ne peuvent être fournies de manière adéquate par les budgets nationaux. Il serait donc important de réunir les ressources nécessaires dans le cadre de ces efforts en vue de l'éradication de la pauvreté. Dans de nombreux pays d'Afrique australe, l'allocation des ressources nationales n'est guère suffisante pour soutenir les investissements dans les infrastructures, et encore moins pour soutenir sa maintenance. Le recours à des sources externes et à la dette est nécessaire. L'élargissement de l'assiette fiscale et la promotion de la conformité fiscale peuvent être quelques-unes des stratégies utilisées pour augmenter les recettes intérieures adéquates. Les emprunts devraient être limités parce que le ratio de la dette pour l'Afrique australe (actuellement établi à 32 % du PIB) est trop élevé. La sollicitation des subventions par le biais d'accords bilatéraux peut être un moyen pratique de progresser, en dépit de la lassitude des donateurs.

### *3.2 Éducation et compétences techniques*

Une bonne éducation et des compétences techniques restent des atouts importants pour l'accès aux possibilités d'emplois et activités professionnelles plus gratifiantes. « Éducation » désigne à la fois scolarisation formelle (primaire, secondaire et tertiaire) et non formelle (éducation des adultes et communautaire). Les problèmes comprennent l'accès et la qualité de l'éducation et de l'utilisation efficace des personnes instruites. Les compétences techniques comprennent celles acquises par la formation et la mise à niveau des compétences professionnelles. L'éducation devrait améliorer le bien-être social, y compris la santé, contribuer à la réduction de la croissance démographique, améliorer la gouvernance et conduire à une société avec davantage d'esprit d'entreprise. Les taux de scolarisation pour l'Afrique australe, en particulier dans l'enseignement supérieur, demeurent parmi les plus bas au monde. La sous-région est également confrontée à des niveaux élevés de fuite des cerveaux, en particulier dans les professions comme les médecins, les professeurs d'université et les ingénieurs.

Ce thème sur l'éducation et les compétences techniques rassemblent les aspects liés aux priorités 2 (inclusion sociale et réduction des inégalités), 15 (science et technologie), 16 (statistiques) et 4 (changement climatique et ses impacts).

### *3.3 Égalité entre les sexes et autonomisation*

Généralement, l'inclusion sociale comprend l'accès juste et équitable pour tous les sexes et pour les groupes vulnérables – hommes, femmes, jeunes, personnes âgées – aux ressources, à l'emploi, l'éducation et aux services de santé; la participation à tous les aspects de la vie communautaire; l'épanouissement et l'exercice des libertés fondamentales; et l'accès juste et équitable aux moyens de subsistance et à la justice. Ainsi



définie, l'égalité des sexes et l'autonomisation apparaissent comme des thèmes transversaux et dans leur forme élargie (d'où le nom « inclusion sociale ») prennent également en compte les questions d'équité et de vulnérabilités intergénérationnelles. En Afrique australe, les femmes et les jeunes jouent un rôle important en tant que facteurs et bénéficiaires du développement durable. Il y a eu des progrès louables dans de nombreux domaines, notamment l'éducation, la santé, la lutte contre le VIH/sida, l'emploi et la participation aux processus politiques et la prise de décision, toutefois, des défis persistent sous la forme de marginalisation et d'exclusion des bénéficiaires de la croissance économique récente.

### 3.4 Santé et alimentation

La santé et l'alimentation comprennent les défis de la lutte contre le VIH/sida et la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, qui proviennent souvent d'une mauvaise nutrition. La santé, telle que définie dans le Principe 1 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, signifie un état de bien-être physique et mental complet: « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature »<sup>10</sup>. La santé est non seulement un moyen de parvenir à la réalisation du développement, mais aussi un objectif de développement. Le thème de la santé est étroitement lié à l'amélioration des niveaux de financement du développement et de la mobilisation des ressources, car de nombreux pays en développement ne disposent pas de ressources nécessaires pour construire des hôpitaux modernes. Une population saine est la clé de l'amélioration de la production économique, car cela maximise la disponibilité de la main d'œuvre. L'Afrique australe a un taux élevé de prévalence du VIH, de l'ordre de 12,6 %, la tranche d'âge économiquement productive, âgées entre 20 et 49 ans, étant la plus affectée. La sous-région a également une forte incidence des maladies transmissibles telles que le paludisme. Le régime alimentaire d'une grande partie de la population de la sous-région n'est pas diversifié malgré la prévalence des autres aliments. Améliorer la santé et le bien-être de la population restent des objectifs importants.

### 3.5 Durabilité environnementale

L'Afrique australe est confrontée à de graves défis sur l'environnement: une perte importante des forêts et les impacts environnementaux connexes, la détérioration de la biodiversité et de la qualité des écosystèmes en raison de facteurs climatiques, et les politiques économiques et sectorielles très ciblées qui ne font pas de la conservation de l'environnement une priorité. La diversité biologique a été une caractéristique déterminante de l'histoire, la culture et l'organisation économique et sociale de l'Afrique australe. Cependant, la cupidité des entreprises, combinée à la forte croissance démographique et aux échecs des politiques, a considérablement modifié les pratiques traditionnelles de gestion forestière et le tissu social et économique des régions rurales. En conséquence, les réserves forestières sont menacées dans la sous-région. La dépendance aux ressources naturelles est relativement élevée, dans un contexte de pauvreté généralisée et de faible réponse technologique et institutionnelle.

Le secteur agricole est sensible aux changements et variabilités climatiques. Ceux-ci, combinée à la faible fertilité des sols, aux parasites, aux maladies végétales et au manque d'accès à la technologie, aux marchés et aux infrastructures, ont d'énormes répercussions sur la base des moyens de subsistance de l'Afrique australe. Les saisons de bonne pluviométrie sont associées avec l'abondance, tandis que les saisons sèches sont associées avec l'adversité, la privation, la frustration, la famine et des déplacements possibles. De graves sécheresses et des périodes sèches, des inondations, des changements dans les précipitations, l'augmentation des températures et d'autres changements sont de plus en plus fréquents, en raison du changement climatique. Les émissions de carbone provenant de l'utilisation de combustibles fossiles sont relativement faibles, mais l'intensité carbone de l'Afrique australe est assez élevée et il est nécessaire de la réduire et de faciliter la transition vers une économie à faible émission de carbone.

<sup>10</sup> A/CONF.151/26 (Vol. 1).

Tableau 2  
Thèmes prioritaires du développement durable

Thème	Sous-thèmes et contenu
<b>Éradication de la pauvreté</b>	Réduction des inégalités; sécurité alimentaire et agriculture; approvisionnement adéquat en énergie; intégration sous-régionale; investissement pour la création d'emplois; accès au marché et commerce; remédier au fardeau persistant de la dette; amélioration des niveaux de financement du développement; diversification industrielle et valeur ajoutée
<b>Éducation et compétences techniques</b>	Accès à l'éducation et qualité de l'éducation; utilisation efficace des personnes instruites; taux de scolarisation, en particulier au-delà de l'enseignement primaire; réduction de la croissance démographique; gouvernance renforcée et société plus entreprenante; science et technologie; statistiques; suivi et évaluation.
<b>Égalité entre les sexes et autonomisation</b>	Accès juste et équitable pour tous les sexes et groupes vulnérables (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées) aux ressources, à l'emploi, à l'éducation et aux services de santé; inclusion sociale de tous les groupes défavorisés; participation à tous les aspects de la vie communautaire; épanouissement et exercice des libertés fondamentales; et accès juste et équitable aux moyens de subsistance et à la justice.
<b>Santé et alimentation</b>	Lutte contre le VIH/sida; lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles; diversification du régime alimentaire et éducation nutritionnelle; accès à l'eau et à l'assainissement; amélioration des niveaux de financement du développement; et mobilisation des ressources.
<b>Durabilité environnementale</b>	Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques; accès à l'eau et amélioration de l'assainissement; réduction et inversion de la perte des forêts; préservation des écosystèmes et de la biodiversité.

Certains sous-thèmes dans le tableau 2 ci-dessus recourent plus d'un domaine thématique, tout comme certains grands thèmes tels que l'égalité entre les sexes, le développement et la gouvernance. En effet, toutes les classifications de thèmes ou de sous-thèmes peuvent difficilement obtenir une définition précise. Atteindre l'équilibre approprié entre la promulgation de grands thèmes politiques susceptibles de compromettre la clarté dans la mise au point et les sous-thèmes politiques spécifiques qui pourraient, à la fin, s'avérer trop nombreux pour être gérés correctement constitue un défi. Un compromis existe également entre la réalisation de l'exactitude sur le plan technique et la simplification qui rend les choses faciles à comprendre par des personnes non techniques.

À l'exception des questions d'équité intergénérationnelle, la plupart des questions de développement durable identifiées ci-dessus figurent dans les plans stratégiques nationaux et sous-régionaux en vigueur. Il existe toutefois des différences, en ce qui a trait aux priorités. Les stratégies nationales de développement sont presque unanimes sur la priorité donnée à la réduction ou l'éradication de la pauvreté, mais par la suite, il n'y a pas beaucoup de points communs dans le classement des priorités politiques, malgré la similarité d'intérêt sur ces enjeux. Les stratégies sous-régionales de développement ont également différentes hiérarchisations plus adaptées aux mandats sous-régionaux. Les autres questions de développement sont considérées comme des enjeux additionnels ayant des liens étroits avec l'exécution de mandats de base.

## 4. Objectifs, cibles et indicateurs du développement durable

Les pays ne peuvent s'approprier les objectifs, cibles et indicateurs du développement durable que si ceux-ci sont en ligne avec les thèmes du développement durable identifiés dans la section précédente. Les cibles doivent être adaptées aux objectifs et les indicateurs doivent être adaptés aux cibles. Un objectif important du développement durable est de parvenir à l'amélioration du bien-être en tenant compte de l'équité intergénérationnelle. Les objectifs peuvent être de court terme ou de long terme, de niveaux supérieur ou inférieur, mais dans tous les domaines du développement durable, ils doivent être dérivés d'un objectif général. Cette conceptualisation a guidé la formulation des objectifs de développement durable dans le présent rapport. Il a également guidé l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement, afin de formuler des objectifs de développement durable qui s'appuient sur les succès des objectifs du Millénaire pour le développement et remédient aux problèmes.

### 4.1 Principes directeurs

Certains principes directeurs doivent être suivis en vue de développer des objectifs, cibles et indicateurs de développement durable significatifs. Le Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable souligne que les objectifs de développement durable devraient être orientés vers l'action, être concis et faciles à communiquer, en nombre limité, ambitieux, de nature mondiale et universellement applicables à tous les pays, tout en tenant compte de différentes réalités, capacités et niveaux de développement nationaux, et en respectant les politiques et les priorités nationales.

Bien que la plupart de ces principes soient suffisamment explicites, le dernier révèle la profondeur du défi dans l'élaboration des objectifs de développement durable appropriés et largement acceptés. Les discussions et la littérature qui ont suivi la conférence indiquent que les objectifs de développement durable doivent s'appuyer sur la Déclaration du Millénaire, Action 21 et le Plan d'application de Johannesburg, et être guidés par ceux-ci. Ils devraient également être compatibles avec d'autres objectifs et cibles convenus au niveau international. Plus précisément, les objectifs de développement durable doivent compléter ou relier les objectifs du Millénaire pour le développement en mettant à profit leur succès et en tirant des leçons de leurs échecs.

Quelques caractéristiques principales qui ont fait des objectifs du Millénaire pour le développement une réussite comprennent:

- (i) *Adhésion des personnalités politiques de haut niveau à l'échelle mondiale:* Les objectifs et cibles controversés, tels que des objectifs ou des cibles sur la paix et la sécurité, les droits humains, ou des émissions de dioxyde de carbone et de gaz à effet de serre, ont été commodément ou délibérément omis.
- (ii) *Simplicité:* Toute personne ayant un intérêt raisonnable peut facilement se rappeler d'au moins un des objectifs du Millénaire pour le développement, sinon plusieurs.
- (iii) *Les résultats mesurables:* Les cibles sont quantitatives et les indicateurs précis, ce qui rend la gestion facile car il y a un flux constant de données.
- (iv) *La neutralité en matière de recommandations politiques:* Chaque pays est libre de concevoir les politiques qui peuvent faire leurs preuves dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le cadre de ses propres situations et contexte.

Certaines de ces caractéristiques devraient être maintenues pour garantir le succès des objectifs du développement durable. Les principaux pièges suivants des objectifs du Millénaire pour le développement doivent toutefois être évités:

- (i) *Confusion entre les cibles de « haut niveau » et de « niveau inférieur »*: Les huit objectifs du Millénaire pour le développement sont, par conception ou implicitement, toujours traités au même niveau, même si, en réalité, certains semblent être supérieurs aux autres. « La viabilité environnementale » (objectif 7) couvre un secteur entier, contrairement à l'objectif 5: « Améliorer la santé maternelle » ou l'objectif 4: « Réduire la mortalité infantile », qui appartiennent tous deux à un seul secteur. À défaut de concevoir des objectifs au même niveau, on serait en train de comparer des pommes avec des poires, et de procéder à une mauvaise allocation de ressources et à une mauvaise évaluation des acquis.
- (ii) *Fragmentation et manque de synergie*: La principale faiblesse des objectifs du Millénaire pour le développement a été leur fragmentation et le manque de synergie. En effet, avec le niveau actuel de la connaissance humaine, toute tentative d'établissement d'objectifs ne devrait pas complètement omettre ceci. L'établissement des objectifs ne peut pas, aussi facilement, éviter la création d'une organisation verticale fragmentée de fonctions administratives et opérationnelles qui ne se rapportent pas facilement à d'autres domaines. La littérature montre que le secteur de la santé peut ne pas avoir profité des avantages de la consolidation ou d'une bonne coordination parce qu'il couvre trois des objectifs du Millénaire pour le développement, les objectifs 4, 5 et 6.
- (iii) *La partialité*: La plupart des cibles ou indicateurs choisis ne présentent pas une image globale de l'objectif ou de la cible. Par exemple, le nombre de sièges pour les femmes au parlement peut être atteint grâce à l'action positive. Alors que certains pays ont réussi à atteindre cet objectif, ils continuent de faire piètre figure dans le classement sur l'objectif global de développement du genre<sup>11</sup>. Cela peut également promouvoir l'esprit de la fin justifie les moyens, avec des conséquences tragiques pour le développement à long terme.
- (iv) *Le manque d'appropriation et d'engagement*: Plusieurs objectifs, cibles et indicateurs ne sont toujours pas signalés par certains pays en raison d'une absence d'appropriation ou d'engagement. Ce manquement est particulièrement vrai pour « l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ». Cette situation peut provenir de ce que les conditions préalables à l'inclusion ne sont pas encore remplies ou acceptées universellement.

Pour résumer, en plus des principes directeurs, l'expérience mondiale de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement offre des enseignements utiles pour amorcer des objectifs de développement durable universellement applicables.

## 4.2 Objectifs, cibles et indicateurs

Comme indiqué précédemment, les objectifs du développement durable devraient se répercuter en cascade à partir d'un objectif global de bien-être humain et d'équité entre les générations, et refléter les différentes dimensions du bien-être humain en tant que résultat du développement durable.

En utilisant les thèmes prioritaires pour l'Afrique australe développés dans le chapitre précédent, il est proposé que les objectifs, cibles et indicateurs suivants soient pris en compte dans la formulation des objectifs mondiaux de développement durable. Le tableau 3 montre l'objectif pour chaque thème et le tableau 4, les cibles et les indicateurs pour chaque objectif.

---

<sup>11</sup> Un pays africain, le Rwanda, occupe la première place dans le monde sur le nombre de sièges occupés par des femmes au Parlement, mais se classe 76<sup>e</sup> sur le développement de l'égalité des sexes.

Tableau 3  
Thèmes et objectifs du développement durable

Thème	Objectif (horizon 2030)
<b>Éradication de la pauvreté</b>	Tous les pays devraient atteindre, d'ici à 2030, une croissance économique inclusive en améliorant les investissements et les financements favorables aux pauvres dans l'infrastructure de base, la création d'emplois, les incitations appropriées du marché, l'accès adéquat à la terre, et l'adoption de meilleures technologies pour la production alimentaire durable.
<b>Éducation et compétences techniques</b>	D'ici à 2030, les pays devraient avoir une couverture élargie et une meilleure qualité de l'éducation et d'accès à celle-ci, y compris l'éducation des adultes et la formation techniques (professionnelle).
<b>Égalité entre les sexes et autonomisation</b>	La promotion des capacités de tous les individus à atteindre leur plein potentiel indépendamment de la classe, du sexe, de l'origine ethnique, de la religion ou de la race, avec une attention particulière sur les femmes, les jeunes et les personnes âgées, en s'attaquant aux vulnérabilités de chaque groupe.
<b>Santé et alimentation</b>	Un accès adéquat aux services de santé primaires, à l'eau potable et durable et l'assainissement, à une alimentation adéquate et aux infrastructures de base, notamment l'électricité, les routes et la connectivité au réseau mondial d'information.
<b>Durabilité environnementale</b>	Les pays devraient adopter des systèmes énergétiques à faible émission de carbone, des systèmes alimentaires durables, des zones urbaines durables (y compris la résilience face aux dangers croissants du changement climatique) et la stabilisation de la population mondiale grâce à des choix volontaires.

Il convient d'expliquer deux aspects du tableau 3: l'échéance 2030 des objectifs et le nom abrégé des objectifs. L'échéance 2030 a été choisie en raison de la nécessité de se réconcilier avec la chronologie convenue des Nations Unies pour réaliser les objectifs du développement durable. Il serait utile de conserver une nomenclature en utilisant des noms courts étant donné que cela a contribué à l'utilité des objectifs du Millénaire pour le développement, bien que la brièveté puisse sacrifier des précisions utiles sur des questions qui ne peuvent pas être facilement communiquées en quelques mots.

Le tableau 4 présente les objectifs, les cibles et les indicateurs sur le développement durable. Il comporte cinq objectifs du développement durable avec leurs cibles et indicateurs. Le critère primordial dans le choix des indicateurs est la capacité de ces indicateurs à être mesurables et pertinents dans le contexte des objectifs identifiés<sup>12</sup>. Les objectifs du développement durable sont plus simplifiés que les objectifs du Millénaire pour le développement, bien qu'ils soient plus rigoureux en termes de mesures. Ils offrent de ce fait un meilleur potentiel pour promouvoir une plus large appropriation et l'engagement de nombreux intervenants. Les exigences en matière de suivi et d'évaluation seront beaucoup plus élevées pour les objectifs du développement durable que de nombreux autres objectifs de développement connus. Toutefois, cela représente un défi pratique qui peut être plus facilement surmonté que de parvenir à un consensus au niveau supérieur pour l'appropriation de ces objectifs.

12 Il n'est pas possible de déterminer « la mesurabilité » pour tous les pays en raison des différences dans les capacités de collecte de données.

Tableau 4  
**Objectifs, cibles et indicateurs du développement durable**

Objectif	Cibles	Indicateurs
<b>Éradication de la pauvreté</b>	Croissance économique inclusive pour tous les sexes et les groupes vulnérables (les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les hommes)	PIB par habitant
		Exportations nettes commerciales/PIB (en pourcentage)
		Indice d'écart de la pauvreté (en pourcentage)
		Épargnes nettes ajustées
		Participation du quintile le plus pauvre à la consommation, par sexe (en pourcentage)
		Proportion de la population urbaine vivant dans des taudis par sexe et par genre (en pourcentage)
		Exploitations moyennes de terres arables (hectares)
		Longueur des routes bitumées (kilomètres)
		Proportion de la population ayant accès à l'électricité (en pourcentage)
	Mobiliser des revenus suffisants pour les investissements de développement	Proportion des recettes intérieures dans le budget national (en pourcentage)
		Incidence de la fiscalité intérieure (nombre de groupes taxés)
		Proportion de subventions dans le budget national (en pourcentage)
		Ratio dette/PIB
	Réduire l'extrême pauvreté	Proportion de l'investissement public dans le budget national (%)
		Taux de pauvreté (en pourcentage)
		Taux de chômage par sexe (en pourcentage)
	Proportion de personnes en situation de sécurité alimentaire	Le financement du développement en services gratuits (en pourcentage du budget)
		Prévalence de l'insuffisance pondérale (en pourcentage)
Population dépendante de l'aide alimentaire (en pourcentage)		
<b>Améliorer le niveau d'apprentissage (éducation et technique)</b>	Assurer l'éducation primaire pour tous	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire (en pourcentage)
		Proportion d'élèves qui ont commencé la 1 <sup>ère</sup> année et ont atteint la 5 <sup>e</sup> année (en pourcentage)
		Taux d'alphabétisation (15-24 ans) (en pourcentage) Qualité de l'enseignement primaire (niveaux de satisfaction)
	Proportion des personnes hautement qualifiées, dotées d'une éducation supérieure au niveau primaire	Niveau des enseignements secondaire et tertiaire atteint
		Qualité de l'enseignement universitaire (perceptions)
		Taux net de scolarisation dans l'enseignement technique

Objectif	Cibles	Indicateurs
<b>Promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation</b>	Inscription équitable pour hommes et femmes dans l'éducation formelle et non formelle	Ratio filles-garçons dans l'enseignement primaire
		Ratio filles-garçons dans l'enseignement secondaire
		Ratio de l'alphabétisation des femmes par rapport aux hommes (15-24 ans)
		Proportion des personnes handicapées dans l'éducation formelle et non formelle
	Distribution égale des richesses	Part des femmes dans le secteur de l'emploi à salaire décent (en pourcentage)
		Taux de chômage des jeunes (en pourcentage)
		Taux de chômage chez les personnes vivant avec un handicap (en pourcentage)
		Ratio des femmes recevant l'autonomisation économique
	Participation à la prise de décision	Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement (en pourcentage)
	Promotion des droits humains fondamentaux entre les sexes	Proportion de femmes ayant l'accès à la terre
		Ratio des femmes héritant de la richesse familiale par rapport aux hommes
		Incidence annuelle de la violence fondée sur le sexe (en pourcentage)
	<b>Améliorer la situation sanitaire et nutritionnelle</b>	Amélioration des soins de santé primaires
Taux de mortalité infantile (pour 1000)		
Proportion des enfants âgés de 1 an vaccinés contre la rougeole (en pourcentage)		
Espérance de vie à la naissance		
Amélioration des soins de santé maternelle		Taux de mortalité maternelle (par 100 000)
		Proportion des accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (en pourcentage)
Lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies		Prévalence du VIH chez les femmes enceintes (15-24 ans) (en pourcentage)
		Ratio des orphelins à l'école par rapport aux non-orphelins
		Taux de mortalité liée au paludisme (en pourcentage)
		Accès au traitement du paludisme (en pourcentage)
		Proportion de ménages ayant au moins une moustiquaire imprégnée d'insecticide (en pourcentage)
		Taux de mortalité associée à la tuberculose (en pourcentage)
		Proportion de cas de tuberculose sous traitement sous observation directe, de courte durée (DOTS) (en pourcentage)
Situation nutritionnelle améliorée pour tous les groupes, en particulier les groupes vulnérables		Prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants
		Indice de diversité alimentaire

Objectif	Cibles	Indicateurs
<b>Assurer la durabilité environnementale</b>	Améliorer l'utilisation durable des ressources environnementales	Proportion de terres couvertes de forêts (en pourcentage)
		Proportion de zones protégées pour préserver la diversité biologique (en pourcentage)
		Proportion du budget/PIB alloué à l'environnement
	Améliorer l'accès à l'énergie durable	Proportion de la population ayant accès à l'énergie renouvelable
		Proportion de la population utilisant la biomasse (en pourcentage)
	Améliorer la proportion de personnes ayant un accès durable à l'eau potable et à un assainissement amélioré	Proportion de la population ayant un accès durable à une source d'eau meilleure (en pourcentage)
		Proportion de la population ayant accès à un assainissement amélioré (en pourcentage)
	Réduire la migration interne vers les villes	Population des bidonvilles en pourcentage de la population urbaine (en pourcentage)
		Taux de pauvreté en milieu rural (en pourcentage)
	Réduire les émissions de couche d'ozone nuisible	Émissions de dioxyde de carbone
Intensité de carbone		

Les objectifs peuvent également se résumer en utilisant les dimensions du développement durable comme cadre conceptuel d'établissement des objectifs (tableau 5).

**Tableau 5**  
**Dimensions et objectifs du développement durable**

Dimension du développement durable	Objectifs
Économique	Éradication durable de la pauvreté avec des objectifs de croissance économique inclusive, de mobilisation des ressources pour les investissements de développement, d'éradication de l'extrême pauvreté, et d'adéquation de l'approvisionnement ou de la production alimentaire
Sociale	Améliorer les résultats d'apprentissage Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation Améliorer la situation sanitaire et nutritionnelle
Environnementale	Assurer un environnement durable avec des objectifs d'accès durable à l'eau potable et à un assainissement amélioré, d'utilisation non durable des ressources naturelles et environnementales, de réduction de la migration interne, et de réduction des émissions de couches d'ozone hostiles

Le tableau 5 montre qu'à l'exception de la dimension sociale, toutes les dimensions du développement durable ont un but. Le fait que la dimension sociale vise trois objectifs ne signifie pas nécessairement une inégalité de traitement des dimensions, mais simplement un signe que dans un avenir prévisible, il y aurait davantage de questions de bien-être humain à considérer dans la dimension sociale.

Les objectifs du développement durable proposés dans le présent rapport ont un lien étroit avec les objectifs du Millénaire pour le développement qui prendra fin en 2015. Toutefois, les relations ne sont pas directs, même lorsque la nomenclature a été retenue; par exemple l'objectif 7 est également dénommé « assurer un environnement durable ». Afin de retracer les actions inachevées dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, il est nécessaire de se référer aux cibles afin d'identifier l'objectif sous



lequel cette activité est reportée. Par exemple, l'éradication de la pauvreté (l'objectif 1 était « éradiquer l'extrême pauvreté et la faim ») restera un objectif avec la dimension supplémentaire de la durabilité dans le premier objectif du développement durable. L'accent sera mis sur l'éradication de l'extrême pauvreté (la troisième cible sous les objectifs du développement durable, objectif 1). La plupart des questions relevant à l'ensemble des cinq objectifs du développement durable sont par conséquent nouveaux, mais il y a quelques problèmes relevant des objectifs du Millénaire pour le développement qui ont été reportés. Ceux-ci sont résumés dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6  
**Liens entre objectifs du développement durable et objectifs du Millénaire pour le développement**

ODD	Questions des OMD reportées
Éradication de la pauvreté	Éradiquer l'extrême pauvreté
Améliorer le niveau de l'apprentissage (éducation et technique)	Assurer l'éducation primaire pour tous
Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation	Inscription équitable pour hommes et femmes à l'éducation formelle et participation des femmes à la prise de décision
Améliorer la situation sanitaire et nutritionnelle	Améliorer la santé maternelle et combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
Assurer un environnement durable	Réduire la proportion de personnes sans accès durable à l'eau potable et à un assainissement amélioré

### 4.3 Mise en œuvre des objectifs du développement durable

#### 4.3.1 Utilisation des objectifs du développement durable

Les consultations au niveau national ont révélé un sentiment général selon lequel l'utilisation principale des objectifs du développement durable doit consister à fournir des renseignements pour l'élaboration du budget de leur pays. En d'autres termes, davantage de ressources devraient être allouées aux objectifs du développement durable qui n'avancent pas. Il a également été perçu qu'une seconde utilisation aidait à équilibrer les piliers économiques, sociaux et environnementaux dans l'élaboration des politiques. On mentionne à peine l'utilisation des objectifs de développement durable pour définir les priorités de la politique nationale, examiner l'impact des politiques nationales, faire face aux pressions clés qui conduisent à un développement non durable et guider la coopération au développement. La SADC et les organismes des Nations Unies devraient exhorter les ministres des finances et les parlements en Afrique australe à remédier à cette situation.

#### 4.3.2 Établissement des cibles des indicateurs pour les objectifs du développement durable

Il est largement admis que les objectifs doivent être communs mais différenciés en termes de cibles, en fonction des caractéristiques du pays et du niveau de développement. Cela signifie que quand bien même les domaines mondiaux des objectifs et des cibles peuvent être définis, tout comme pour les objectifs du Millénaire pour le développement, chaque pays peut être autorisé à fixer ses propres objectifs, en fonction

de son niveau de référence. Toutefois, la fixation des cibles des différents pays devrait être faite d'une manière objective et transparente. Il conviendrait de mettre sur pieds une base de données mondiale et régionale qui garderait une trace ces cibles et fournirait aux pays des conseils sur leurs positions. Cet effort peut être dirigé techniquement par les organismes régionaux des Nations Unies et rationalisé pour le bénéfice de chaque pays, avec l'aide des organismes sous-régionaux tels que la SADC. Il est nécessaire de mettre sur pieds un forum indépendant tel qu'un conseil d'examen régional ou une commission de représentants gouvernementaux et non gouvernementaux chargé de fixer des cibles d'indicateur acceptables et réalistes pour chaque pays.

### 4.3.3 Définir les indicateurs

Les indicateurs pour certains objectifs, notamment le nouvel objectif sur la gouvernance, peuvent ne pas être exhaustifs. Dans une large mesure, le présent rapport n'a pas vocation de concevoir de nouveaux indicateurs<sup>13</sup>. Des institutions telles que la CEA, la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la SADC pourraient être appelés à mener des consultations internes ou intra-agence en vue de compléter la série d'indicateurs dans les domaines concernés.

### 4.3.4 Suivi et évaluation

Il existe déjà un système mondial de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment les évaluations annuelles de pays et les rapports des plénières régionales et mondiales de haut niveau. Il y a toutefois un besoin de plus d'appropriation par les pays en termes de lancement et de financement du processus. Le seul changement proposé concerne la fréquence qui ne devrait pas être de moins de deux ans<sup>14</sup>. Éviter des évaluations annuelles est important étant donné que beaucoup d'enquêtes statistiques complètes qui fournissent des données ne sont effectuées qu'une fois tous les trois ou cinq ans.

Le suivi des objectifs du développement durable nécessitera des données exactes, produites en temps utiles et facilement accessibles aux gestionnaires, aux décideurs et au public. Dans de nombreux pays d'Afrique australe, les données sont très difficiles à obtenir lorsqu'elles ne sont pas obsolètes. En dépit des différences énormes de revenus entre les pays de la sous-région, les pays à revenu élevé, tout comme les pays à faible revenu sont confrontés aux problèmes similaires de la disponibilité des données. De nombreux pays peuvent à peine fournir des informations publiées datant de l'année précédente. Malgré l'avènement de la téléphonie mobile, du haut débit sans fil et de la télédétection, les données sont encore principalement collectées à la main au cours d'enquêtes auprès des ménages. Dans la mesure du possible, les gouvernements devraient investir dans des systèmes d'information en temps réel dans le but de produire des données annuelles régulières et fiables pour les objectifs du développement durable. Il serait utile de lancer un programme d'action visant à produire des données régulières et fiables, menées et conçues au niveau régional par les organismes des Nations Unies ou des institutions de l'Union africaine, avec la participation de la SADC et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), et rationalisées au niveau national.

### 4.3.5 Mécanismes de mise en œuvre

Il existe une unanimité quant au fait que le financement sera un défi pour la mise en œuvre, ainsi que pour le suivi et l'évaluation. Les ressources doivent être mobilisées de manière plus agressive afin de financer des investissements réels pour le développement durable ainsi que pour le suivi et l'évaluation, les systèmes de collecte de données dans de nombreux pays étant encore fortement dépendants des donateurs. Le deuxième défi se rapporte aux compétences techniques, le renforcement des capacités sera nécessaire pour former le personnel dans la définition des indicateurs et la collecte de données. Alors que les objectifs du

---

13 Tel que souligné ci-dessus, seuls les indicateurs qui ont été considérés comme étant mesurables et pertinentes ont été considérés. Des défis de compromis entre les indicateurs demeurent. L'utilisation de nombreux indicateurs pour un seul objectif peut offrir une évaluation plus complète, mais entraînerait d'énormes répercussions sur les systèmes de suivi et d'évaluation naissants dans de nombreux pays.

14 Un seul pays, l'Afrique du Sud, a suggéré qu'ils devraient être organisés chaque année. Il y a une convergence (57 %) pour qu'il se tienne tous les trois ans. L'Afrique du Sud a un des meilleurs systèmes de données statistiques en Afrique.

développement durable proposés apparaissent moins nombreux que les objectifs du Millénaire pour le développement, les exigences en matière de suivi et d'évaluation seront beaucoup plus élevées en raison des investissements nécessaires pour recueillir des données fiables et clairement définies pour la gamme complète d'indicateurs.

En matière de financement, tous les pays devront investir suffisamment pour assurer le succès des objectifs du développement durable. Tous les pays doivent accepter de mettre de côté une certaine proportion de la consommation actuelle afin d'investir dans la seule voie viable à long terme pour la destinée humaine. Les pays pourraient s'engager dans des normes transparentes et spécifiques de financement liées aux revenus nationaux, aux recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles et aux prélèvements sur les émissions nationales de gaz à effet de serre. Lorsque des lacunes légitimes existent, il pourrait être nécessaire que les pays à revenu élevé apporte un soutien supplémentaire de financement aux pays à faible revenu, notamment les dépenses d'aide étrangère votées par les parlements des pays à revenu élevé qui ont été établis à 0,7 % de leur PIB. Cette aide étrangère devrait être négociée au niveau bilatéral, compte tenu de l'échec subi au niveau international pour honorer les engagements financiers. Un fonds régional devrait être mis en place et être accessible par des initiatives régionales et spécifiques des pays en vue de promouvoir la collecte des données et l'analyse des objectifs du développement durable. La CEA pourrait être le chef de file dans l'exploration d'arrangements pour le fonds, avec le soutien d'autres institutions régionales.

En ce qui a trait au renforcement des capacités, il est nécessaire de continuer à examiner et renforcer les capacités locales dans la collecte de données et d'analyse. Le développement et le raffinement continus des indicateurs, leur utilisation efficace et l'intégration effective de toutes les dimensions du développement durable dépendent de l'engagement et la capacité des gens sur le terrain. Les experts, les décideurs, les groupes de la société civile et les bénéficiaires doivent être impliqués afin d'aider à la réalisation de l'appropriation nationale des indicateurs, qui est essentiel pour permettre que les indicateurs puissent être institutionnalisés et inculquent la responsabilité collective pour le suivi des progrès envers le développement durable. Il est essentiel de renforcer et développer la capacité des systèmes statistiques nationaux et leurs services institutionnels de plomb, ainsi que d'élargir la portée pour inclure les personnes impliquées dans l'élaboration des politiques, la planification des programmes et le suivi et l'évaluation des ressources humaines, les institutions, les politiques et la législation. La CEA ou la Commission de l'Union africaine devront mener un programme régional visant à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation, avec la participation des institutions sous-régionales telles que la SADC. Le programme pourrait ensuite être rationalisé dans les plans nationaux.

## 5. Conclusion et recommandations

### 5.1 Conclusion

Au cours des 20 dernières années, l'Afrique australe a mieux réussi que l'ensemble de l'Afrique subsaharienne en matière de développement humain, bien que les deux aient été surpassés par l'Asie du Sud. Les données moyennes de l'Afrique australe masquent les grandes différences dans la performance individuelle des pays, étant donné que la sous-région comprend aussi bien le pays au classement de l'IDH le plus élevé en Afrique et certains des pays les moins bien classés. Sur le plan négatif, les améliorations de l'IDH pour la sous-région ont été associées à une dégradation de l'environnement sous la forme de perte de la forêt et des ressources naturelles.

Sur le plan économique, les questions clés qui affectent la sous-région comprennent l'extrême pauvreté, l'inégalité des revenus, la valeur ajoutée limitée (minéraux et agriculture), le chômage élevé et la diversification limitée. Sur le front social, les questions comprennent une forte incidence de la maladie, probablement liée ou aggravée par le VIH/sida, la mauvaise prestation des services de santé et un nombre très faible de scolarisation dans l'enseignement secondaire et tertiaire. Sur le front de l'environnement, les questions comprennent une perte importante des forêts et les impacts environnementaux connexes, la détérioration de la biodiversité et la qualité des écosystèmes, et les politiques économiques et sectorielles très ciblées qui ne donnent pas la priorité à la conservation de l'environnement. Enfin, sur la gouvernance, les problèmes comprennent le manque de financement et la faible capacité des institutions impliquées dans la prestation de services, en particulier ceux qui sont impliqués dans la gestion et l'intégration de l'environnement, la mauvaise gestion du secteur public et du milieu rural, ainsi que la fragmentation, les chevauchements, les doubles emplois et la concurrence entre les institutions.

Compte tenu des enjeux de la sous-région, les six thèmes prioritaires suivants ont été identifiés pour le développement durable: éradication de la pauvreté, éducation et compétences techniques, égalité entre les sexes et autonomisation, santé et alimentation, durabilité environnementale et gouvernance. En conséquence, les cinq objectifs de développement durable suivants ont été proposés:

- (i) Éradication de la pauvreté;
- (ii) Amélioration des niveaux d'apprentissage (éducation et technique);
- (iii) Promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation;
- (iv) Amélioration de la situation sanitaire et nutritionnelle;
- (v) Assurer la durabilité environnementale.

La gouvernance est reconnue comme une exigence primordiale et indispensable pour soutenir la réalisation des objectifs proposés.

### 5.2 Recommandations

Les recommandations suivantes se rapportent à la mise en œuvre des objectifs du développement durable:

- (i) Le système de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement à l'échelle mondiale, depuis les évaluations annuelles des pays jusqu'aux rapports plénières de haut niveau aux échelles régionales et mondiale, devrait être maintenue. Il est toutefois proposé que cela ne se tienne que tous les deux ou trois ans. Cette opération ne pourra réussir que si les gouvernements investissent consciemment dans des systèmes d'information en temps réel sur les objectifs du développement

durable, produisent, si possible, des données régulières et fiables sur une base annuelle, en tirant parti des nouvelles technologies telles que les téléphones mobiles, le haut débit sans fil, et la télé-détection. Un programme d'action visant à produire des données régulières et fiables, menées et conçues au niveau sous-régional par les organismes des Nations Unies ou de l'Union africaine et rationalisées au niveau national pourrait s'avérer utile à cette action.

- (ii) Les objectifs du développement durable devraient être utilisés lors de l'élaboration des budgets nationaux, ainsi que comme un instrument pour aider à équilibrer les dimensions économiques, sociales et environnementales dans l'élaboration des politiques. Pour ce faire, le plaidoyer par les organismes des Nations Unies à travers les ministres des finances et par les parlements est essentiel.
- (iii) Les objectifs doivent être communs à travers le monde, mais les cibles et les indicateurs nationaux peuvent être différents, en fonction des caractéristiques et niveaux de développement des pays. Cela signifie qu'au niveau mondial, les cibles peuvent être définies de la même manière qu'elles l'ont été pour les objectifs du Millénaire pour le développement; toutefois les cibles de chaque pays devraient varier en fonction des données de référence nationales. Cet effort peut être dirigé techniquement par les organismes régionaux des Nations Unies et rationalisé pour le bénéfice de chaque pays. Sans orientations, les pays peuvent fixer des cibles qui sont trop facilement réalisables. Si les agences externes seules sont concernées et non les pays, des cibles irréalistes pourraient être définies. Un forum indépendant tel qu'un conseil de révision ou une commission de représentants gouvernementaux et non gouvernementaux au niveau régional est nécessaire pour fixer des cibles et indicateurs acceptables et réalistes pour chaque pays.
- (iv) Des ressources supplémentaires devraient être mobilisées pour financer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des objectifs du développement durable. La priorité devrait être les engagements de financement de pays individuels, avec le soutien secondaire de l'aide publique au développement, lorsque cette aide est imminente. Un fonds régional devrait être établi à cet égard avec possibilité d'être consulté par les initiatives sous-régionales et spécifiques des pays aux fins de promouvoir la collecte et l'analyse des données des objectifs de développement durable. Avec le soutien d'autres institutions régionales, la CEA peut assurer le leadership quant à l'exploration des arrangements d'un tel fonds.
- (v) Il existe un besoin urgent de compétences techniques: le renforcement des capacités sera nécessaire en ce qui a trait à la formation requises pour définir des indicateurs et assurer la collecte de données. Le développement continu et le raffinement des indicateurs, leur utilisation efficace et l'intégration effective de toutes les dimensions du développement durable dépendent de l'engagement et la capacité des gens sur le terrain. Un programme visant à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation devrait être élaboré au niveau régional, dirigé par une institution telle que la CEA ou l'Union africaine, et cela peut être rationalisé dans les plans au niveau national.
- (vi) Il est nécessaire d'assurer un examen continu des indicateurs et des cibles. Ceci peut être géré par l'expertise institutionnelle dans les domaines concernés, peut-être par le biais de consultations internes ou intra-agences à travers les institutions régionales et nationales, appuyées par une aide extérieure limitée. Parmi les indicateurs proposés, il n'y en a pas beaucoup qui soient actuellement recueillis pour certains objectifs, notamment le nouvel objectif sur la gouvernance. La formation relative à la façon de recueillir les données pour les nouveaux indicateurs dans chaque pays sera vitale et devra être menée bien avant les délais de présentation.

